



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

AR Prefecture

006-210600979-20240406-DELIB2024009-DE

Reçu le 08/04/2024

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

Extrait des délibérations du Conseil
Municipal N°2024009

**FRAIS ELECTRICITE TERRAIN LOCAL
DE CHASSE**

L'an deux mille vingt quatre, le 6 avril à 9 heures 30, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Christine FONTAINE, Danièle MATILLO, Jackie PIAZZA, Jacques BELLON, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absents : Jacky PONSOT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Christian ZAETTA

.....

FRAIS ELECTRICITE TERRAIN LOCAL DE CHASSE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la société communale de chasse de PIERREFEU loue à la commune la parcelle C 262 pour ses activités.

La société de chasse Communale de Chasse, représentée par son Président, s'est engagée à régler la somme de 768,73 € d'avance sur la facture d'électricité qui sera imputée au compte 7088.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- **D'ACCEPTER** le paiement de la somme de 768,73 € d'avance de frais d'électricité et d'imputer la somme correspondante au compte 7088.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Marc BELVISI



Le secrétaire de séance
Christian ZAETTA